

Mon contrat d'énergie est-il intéressant ? Focus sur un outil : le CREG Scan

24/06/2019



Début juin, RTL publiait un article sur le **CREG Scan** un outil qui peut permettre **de faire de sérieuses économies sur la facture d'électricité ou de gaz**. Mais **comment** utiliser cet outil et à quoi rester **attentif** ? Voici quelques éléments de réponses.

Le CREG Scan est un outil **gratuit** et **indépendant**, proposé par la **Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG)**, le régulateur fédéral du marché de l'énergie. Il est disponible sur son site.

Cet outil permet de **comparer votre contrat actuel avec ceux actuellement proposés sur le marché**. Son objectif n'est pas de vous conseiller individuellement telle ou telle offre, mais plutôt de vous **informer** : existe-t-il actuellement sur le marché des contrats plus intéressants que le mien ? Est-ce intéressant pour moi d'effectuer une comparaison des fournisseurs en ce moment ?

Commencez par remplir le formulaire. Il est fortement recommandé d'effectuer l'exercice en **introduisant le nom de votre contrat et la date de votre fiche tarifaire** (ces questions sont optionnelles). Vous trouverez ces informations sur votre contrat et sur votre facture de régularisation. En effet, l'objectif est de s'assurer que **votre contrat et les prix qui vous sont appliqués** sont intéressants par rapport à ceux disponibles sur le marché actuellement. Le point fort de cet outil est qu'il répertorie tous les **contrats dormants**, c'est-à-dire les contrats et les fiches tarifaires qui ont été proposés à un moment donné mais qui ne le sont plus actuellement.

Vous arriverez ensuite sur une page avec un graphique qui compare, pour l'énergie seule, le prix moyen de votre contrat avec le prix du contrat le moins cher sur le marché actuel et le prix du contrat le plus cher sur le marché actuel. **Attention**, ce prix n'est pas celui que vous payez, c'est le prix de **l'énergie seule** (il faut y ajouter les frais de réseau et les taxes) pour une **consommation annuelle moyenne**.

L'outil permet également de consulter, sous forme de tableau, un aperçu des contrats proposés actuellement. S'il est très intéressant à titre informatif, **attention** toutefois à ne pas foncer les yeux fermés sur le contrat présenté comme le moins cher ! En effet, si vous avez établi, grâce au CREG Scan, que le moment était opportun pour chercher un contrat plus avantageux, **mieux vaut toujours effectuer une comparaison basée sur votre propre consommation** ! Pour ce faire, n'hésitez pas à utiliser l'outil Compacwape, un autre outil gratuit et indépendant, proposé par la Commission Wallonne Pour l'Energie (le régulateur wallon du marché de l'énergie). En outre, il est important de rester attentif à d'autres éléments : le tarif est-il fixe ou variable, est-il possible de payer par virement, de contacter le fournisseur par téléphone, de recevoir les factures par mail ou par la poste, le service à la clientèle est-il efficace, etc. ?

Le CREG Scan est donc un outil très **pratique** pour estimer s'il y a actuellement sur le marché des contrats potentiellement plus intéressants que le vôtre. En revanche, pour choisir votre fournisseur, mieux vaut ensuite effectuer une comparaison, basée sur votre consommation, via le simulateur de la CWAPE. Il est également conseillé de se rendre sur le site des fournisseurs qui vous paraissent intéressants et d'être attentif aux conditions générales des contrats.

Pour plus d'informations sur les contrats et sur le choix du fournisseur d'énergie, vous pouvez consulter notre rubrique Contrats !

Si vous souhaitez recevoir gratuitement une aide dans vos démarches ou des conseils personnalisés, n'hésitez pas à nous contacter !

Publié le 24 juin 2019.